

Pages de Profils



Volet 1

En 2007, 182 900 immigrés, soit 4,5 % de la population, résident dans le Nord-Pas-de-Calais. Si la part d'immigrés dans la population régionale a baissé depuis les années soixante-dix, elle progresse légèrement depuis 1999. Aux courants migratoires les plus anciens venus de Belgique ou de Pologne, liés aux évolutions économiques de la région et de ces pays, ont succédé ceux de l'Europe du Sud et du Maghreb. En 2007, 72 % des immigrés nordistes sont originaires de six pays : Algérie, Maroc, Belgique, Italie, Portugal et Pologne. Une partie de l'ex bassin minier, la métropole lilloise et la zone frontalière de Sambre-Avesnois constituent les principaux territoires d'accueil.

Immigrés en Nord-Pas-de-Calais : une implantation liée à l'histoire économique

Pierre Chaillot

Danièle Lavenseau

Service études et diffusion



INSEE NORD-PAS-DE-CALAIS - 130 AVENUE DU PRÉSIDENT J.F. KENNEDY - 59034 LILLE CEDEX
03 20 62 86 29 - 03 20 62 86 00

En 2007, le Nord-Pas-de-Calais compte 182 900 immigrés, c'est-à-dire des personnes résidant en France et nées avec une nationalité étrangère dans un pays étranger [Graphique 1](#). La part d'immigrés dans la région (4,5 %) est inférieure à la moyenne nationale (8,3 %) et se situe parmi les plus faibles sur une échelle allant de 2,6 % pour la Basse-Normandie à 17,2 % pour la Basse-Normandie à 17,2 % pour l'Île-de-France [Carte 1](#). Dans la région, le nombre d'immigrés qui était en baisse jusqu'en 1999, a remonté faiblement depuis. En France ce nombre était en faible hausse jusqu'en 1999 et connaît une plus forte augmentation dans les années 2000. Afin d'accompagner l'insertion au sein de la société française, les pouvoirs publics ont engagé des Programmes Régionaux pour l'Intégration des Personnes Immigrées (PRIPI) dont un des objectifs est de donner une nouvelle impulsion à la politique d'intégration des familles issues de pays tiers [Encadré](#).

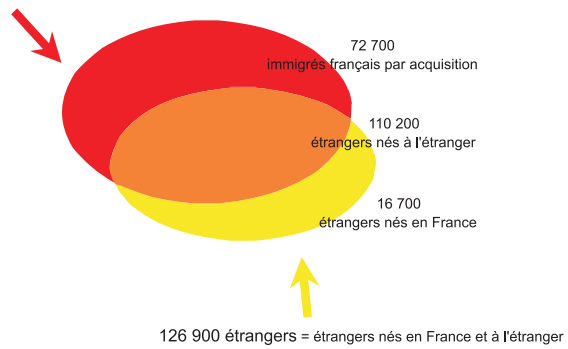
UNE TERRE D'IMMIGRATION

Les immigrés ne sont pas uniformément répartis dans la région, leur lieu de résidence étant souvent lié à l'histoire de leur arrivée en France. Les immigrés présents dans la région en 2007 ont pu s'y installer à des époques différentes [Graphiques 2 et 6](#). La région a connu en 150 ans plusieurs vagues d'immigrations, et le recensement de la population en donne une photographie. Les premiers sont arrivés au XIX^e avec le développement industriel, notamment textile, puis suite aux accords commerciaux et politiques avec différents pays pour exploiter les mines. La crise économique mondiale qui touche l'industrie minière française à partir de 1931 affecte directement la région et de nombreux immigrés sont retournés dans leurs pays pour raisons économiques. L'ouvrage « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais » de Judith Rainhorn, permet de porter un regard historique sur ce phénomène [Pour en savoir plus](#).

Les immigrés venus de Belgique ont été les premiers à alimenter les besoins de main d'œuvre d'une industrie naissante. Ils sont au troisième rang parmi les pays les plus représentés. De 200 000 autour des années 1900, leur nombre a diminué progressivement pour atteindre 40 000 en 1954. Ils sont quelque 19 000 aujourd'hui, niveau en quasi-stabilité depuis 1999.

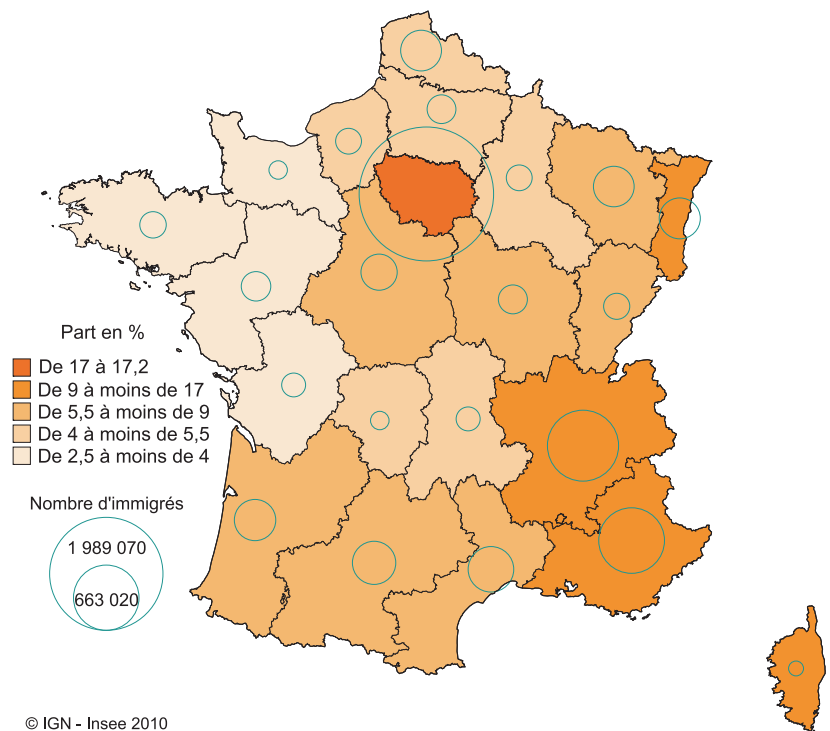
Graphique 1 : IMMIGRÉS ET ÉTRANGERS EN NORD-PAS-DE-CALAIS EN 2007

182 900 immigrés = immigrés français par acquisition + étrangers nés à l'étranger



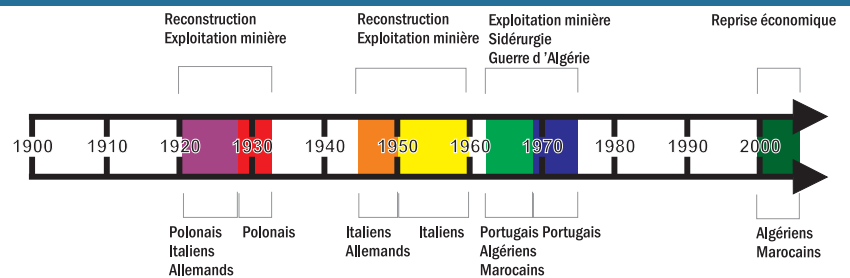
Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

Carte 1 : POPULATION IMMIGRÉE PAR RÉGION EN 2007



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

Graphique 2 : CHRONOLOGIE DE L'IMMIGRATION EN NORD-PAS-DE-CALAIS



Source : « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais », recensement de la population 2007 (Insee).

La plupart des immigrés polonais sont arrivés avant la seconde guerre mondiale pour travailler dans les mines. Leur nombre à cette époque avoisinait 150 000, aujourd'hui leur population comprend moins de 9 900 immigrés, essentiellement des personnes âgées et en particulier des femmes.

Les immigrés nés en Italie sont arrivés pour la majorité d'entre eux après la seconde guerre mondiale pour participer à la reconstruction de la France par accord entre les deux pays. Ils sont plus de 22 000 dans la région au début des années 50 et près de 13 000 aujourd'hui.

Les immigrés nés au Portugal constituent un apport indépendant des autres dans les années 1960 - 1970. Ils se sont implantés et sont restés dans les communes de Roubaix, Tourcoing et Lille.

Les immigrés nés en Algérie sont arrivés après 1945, en deux fortes vagues entre lesquelles des arrivées constantes sont observées. La première vague correspond à la guerre d'Algérie, au milieu des années 60. La seconde est beaucoup plus récente et date du milieu des années 2000. Cette arrivée compte pour une part importante de l'immigration récente au sein de la région.

Les immigrés nés au Maroc sont arrivés plus tardivement après les années 70 et comme les immigrés algériens, ils sont plus nombreux à arriver depuis le milieu des années 2000.

DES ARRIVÉES EN PROVENANCE D'EUROPE ET D'AFRIQUE

Ce sont ces différentes vagues d'immigration observées depuis 150 ans, qui ont les unes après les autres donné à la région ce profil actuel. La dernière, du début des années 2000 comme partout en France, a mis un terme à la baisse de la population des immigrés constatée depuis 30 ans

↳ [Tableau 1](#).

En 2007, 39 % des immigrés installés en Nord-Pas-de-Calais, soit 71 200 personnes, sont arrivés d'un autre pays européen. Ils étaient le plus souvent originaires de Belgique, d'Italie, du Portugal et de Pologne. La région compte 12 000 immigrés européens de moins qu'en 1999, dont 5 200 immigrés polonais, 2 200 Italiens, 1 800 Portugais.

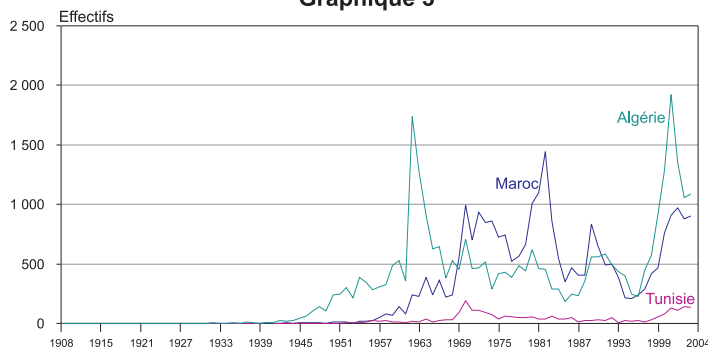
Par ailleurs, plus de la moitié des immigrés de la région sont originaires d'Afrique, notamment du Maghreb : 95 150 personnes ont fait ce déplacement. Parmi elles, 41 600 viennent d'Algérie, 36 100 du Maroc et 3 540 de Tunisie. Pour chacun de ces pays le nombre d'immigrés est plus fort qu'en 1999 (respectivement + 6 300, + 5 400 et + 900).

Les immigrés venus des autres pays restent en nombre plutôt faible et ne représentent que 9 % du total. Parmi ceux-ci, le pays le plus représenté est la Turquie avec 3 200 immigrés

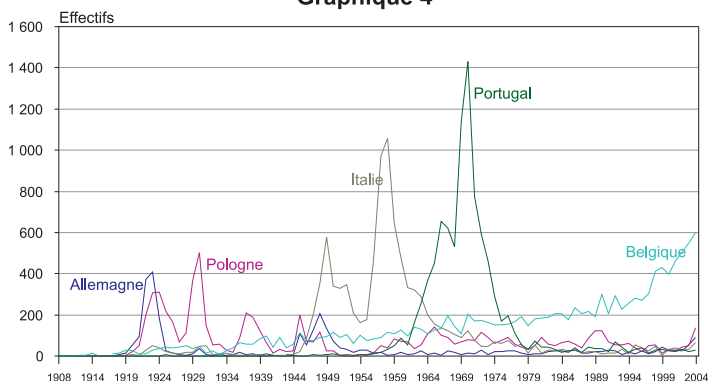
↳ [Tableau 2](#).

Graphiques 3 et 4 : PHOTOGRAPHIE DU NOMBRE D'IMMIGRÉS PAR PAYS DE NAISSANCE ET ANNÉE D'ARRIVÉE

Graphique 3



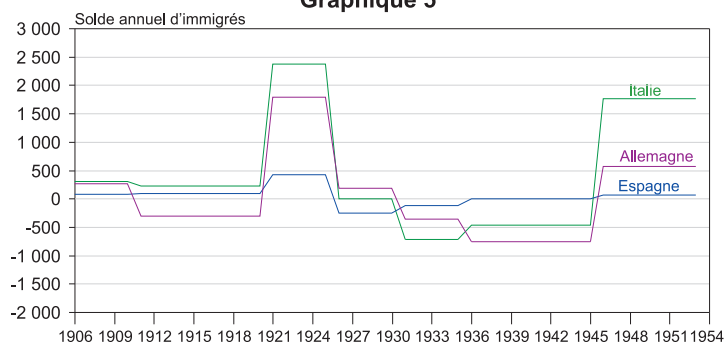
Graphique 4



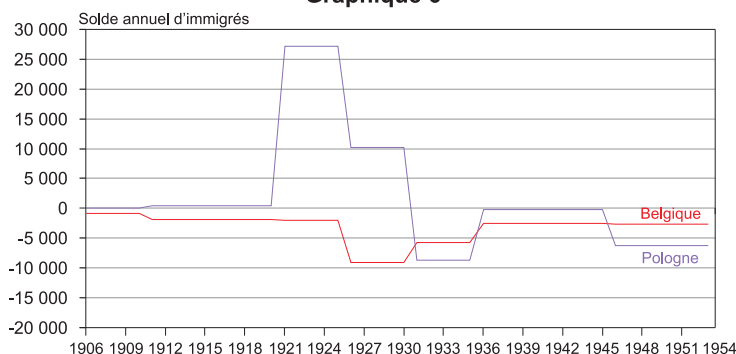
Note de lecture : en 2007, la région compte 1 700 immigrés nés en Algérie arrivés en France en 1962. Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

Graphiques 5 et 6 : SOLDES ANNUELS D'IMMIGRÉS PAR PAYS DE NAISSANCE DE 1906 À 1954

Graphique 5



Graphique 6



Note de lecture : de 1920 à 1925, on comptait environ 27 000 immigrés nés en Pologne de plus chaque année. Source : « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, XIX^e siècle-XX^e siècle », Direction scientifique, Judith Rainhorn.

UN PROFIL DÉMOGRAPHIQUE SPÉCIFIQUE MARQUÉ PAR UN RAJEUNISSEMENT

Les immigrés sont en moyenne plus âgés que les habitants du Nord-Pas-de-Calais avec un âge moyen de 47 ans contre 37 pour l'ensemble de la population. Cet écart témoigne à la fois d'une immigration ancienne mais aussi du fait que les immigrés arrivent rarement avec leurs enfants. Tout enfant né sur le sol français de parents immigrés n'est pas immigré mais bien français de naissance. Cependant, depuis 1999 on observe un rajeunissement de la moyenne d'âge des immigrés, dû à la fois aux nouveaux arrivants plus jeunes d'Afrique du Nord et aux décès des anciens immigrés d'Europe de l'Est. La part des jeunes âgés de moins de 15 ans n'atteint que 5,2 % de la population immigrée contre 20,1 % dans la population régionale. Les 15-24 ans sont également moins représentés chez les immigrés avec 9,2 % contre une moyenne régionale de 14 %. Les plus de 65 ans qui représentent 20,1 % de cette population sont plus nombreux qu'en moyenne sur la région (14,4 %), mais leur part a baissé de 5 points depuis 1999 [Graphique 7](#).

Indépendamment de cet aspect démographique, des inégalités sociales et des conditions de vie plus difficiles s'observent dans la population immigrée. Du point de vue du logement d'une part, les ménages immigrés sont beaucoup moins souvent propriétaires que la moyenne des ménages de la région (41 % contre 56 %). Une plus grande proportion d'entre eux réside dans le parc social : 31,1 % des immigrés habitent dans un logement HLM contre 19,1 % pour l'ensemble de la population régionale. Quel que soit le nombre de pièces du logement, le nombre de personnes par pièce est plus important pour la population immigrée qu'en moyenne régionale.

Au regard de l'emploi, la région compte 44,1 % d'actifs, part comparable au sein des populations immigrées. Au sein des actifs cependant, les immigrés sont plus nombreux à se déclarer chômeurs [Définitions](#), 25,8 % contre 14,9 % pour la région. Concernant les actifs ayant un emploi, ils sont plus nombreux à travailler dans le commerce, les transports et services qu'en moyenne régionale. En termes

	1982	1990	1999	2007
Nord-Pas-de-Calais				
Hommes	106 016	93 419	84 925	91 154
Femmes	103 380	95 977	87 659	91 733
Ensemble	209 396	189 396	172 584	182 887
<i>Part dans la population totale (%)</i>	5,3	4,8	4,3	4,5
France				
Hommes	2 178 816	2 168 271	2 166 318	2 545 141
Femmes	1 858 220	1 997 681	2 139 776	2 605 617
Ensemble	4 037 036	4 165 952	4 306 094	5 150 758
<i>Part dans la population totale (%)</i>	7,4	7,4	7,4	8,3

Source : recensement de population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

Pays de naissance	Immigrés	Dont en %		% des pays d'origine
		Étrangers	Français par acquisition	
Portugal	11 788	73,0	27,0	6,4
Belgique	19 005	61,3	38,7	10,4
Allemagne	4 535	37,6	62,4	2,5
Pologne	9 853	24,0	76,0	5,4
Italie	13 119	59,0	41,0	7,2
Espagne	3 492	64,0	36,0	1,9
Autres pays de l'Union Européenne à 27	6 218	69,4	30,6	3,4
Autres pays d'Europe	3 221	52,0	48,0	1,8
Total Europe	71 231	56,6	43,4	38,9
Algérie	41 646	62,9	37,1	22,8
Maroc	36 085	68,4	31,6	19,7
Tunisie	3 544	55,3	44,7	1,9
Autres pays d'Afrique	13 879	57,5	42,5	7,6
Total Afrique	95 154	63,9	36,1	52,0
Turquie	3 190	77,7	22,3	1,7
Autres pays	13 314	50,0	50,0	7,3
Total	182 887	60,3	39,7	100,0

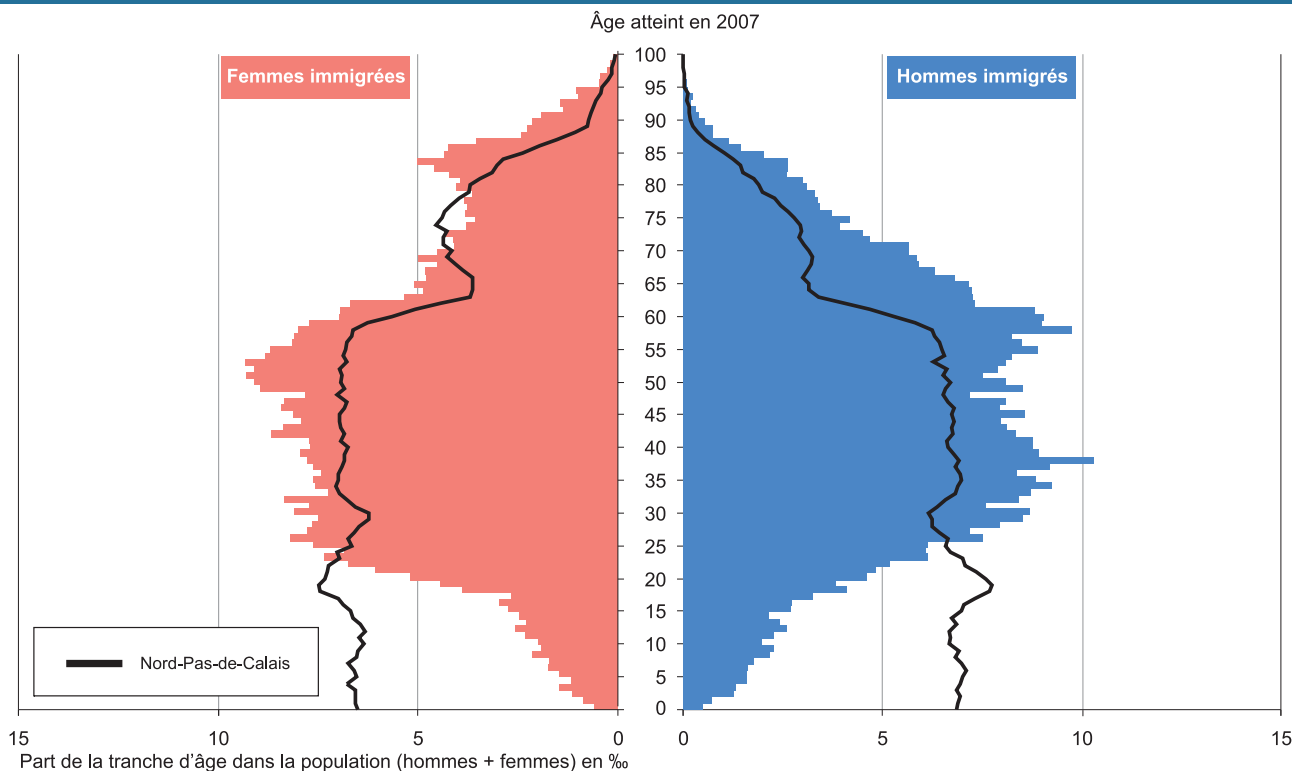
Source : recensement de population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

d'emplois, seuls 71 % des immigrés sont sur des postes en CDI contre 78 % en moyenne régionale.

Également des inégalités de formation initiale : en moyenne régionale, les femmes sont moins diplômées que les hommes (11,3 % de femmes sans diplômes contre 8,7 % d'hommes), le constat est le même

pour les populations immigrées avec un écart homme-femme plus important (24,5 % contre 20,5 %). En moyenne régionale, plus de femmes que d'hommes obtiennent un diplôme universitaire (9,7 % contre 8,6 %) alors que pour les populations immigrées, on observe le contraire (8,5 % contre 10 %).

Graphique 7 : PYRAMIDES DES ÂGES



Source : recensement de population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

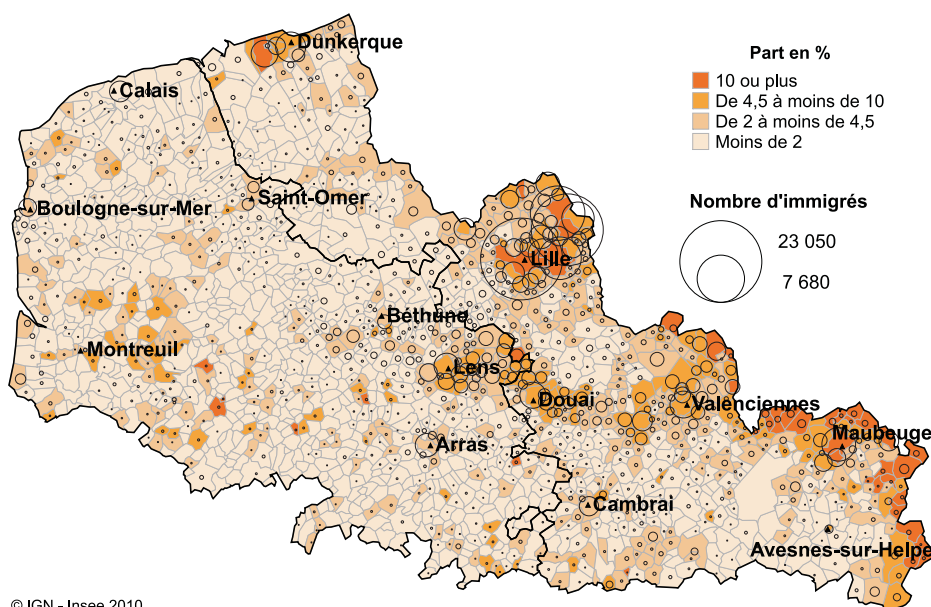
LES POPULATIONS IMMIGRÉES SE CONCENTRENT DANS LES GRANDES VILLES ET AGGLOMÉRATIONS

Les immigrés sont majoritairement installés dans le département du Nord (81 %), avec des disparités selon les territoires. On observe une plus forte densité d'immigrés, notamment près des grandes villes, de la Belgique et dans le bassin minier [Carte 2](#). Le Pas-de-Calais est assez homogène avec une plus faible présence de population immigrée à l'exception du territoire de Lens.

Les départements se différencient également par l'origine des populations immigrées. Les immigrés d'origine polonaise ou italienne arrivés dans l'entre deux guerres ou après guerre sont plus représentés dans le Pas-de-Calais contrairement aux nouvelles vagues d'immigrations algériennes ou marocaines, qui ont tendance à s'implanter dans le Nord.

D'une manière générale, les immigrés résident plus souvent dans les grandes villes. Ainsi Lille, Roubaix et Tourcoing accueillent à elles seules plus du quart des immigrés de la région pour moins de 10 % de la population régionale.

Carte 2 : PROPORTION DES IMMIGRÉS PARI LA POPULATION TOTALE DES COMMUNES



Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

DIFFÉRENTS TYPES D'IMMIGRATION AU SEIN DU NORD-PAS-DE-CALAIS

Les caractéristiques de la population immigrée varient d'une commune à l'autre. Par exemple, les deux communes d'Ostricourt et de Cousolre, bien que comparables par le volume de la population immigrée installée sur leur sol, se différencient par les caractéristiques des personnes immigrées. Cousolre présente une immigration de proximité avec la Belgique, souvent constituée de personnes diplômées et de cadres, alors qu'Ostricourt comprend une forte part d'immigrés polonais arrivés pour travailler dans les mines.

Ainsi, pour mieux décrire l'immigration au sein des communes, il est opportun de considérer les caractéristiques de la population immigrée qui y réside. Elle peut s'analyser au travers de caractéristiques comme le pays de naissance, le sexe, l'année d'arrivée dans la région, la situation au regard du logement, les conditions d'emploi et le type d'activité exercée. L'ensemble de ces variables ont fait l'objet d'une typologie sur l'ensemble des communes accueillant au moins 100 immigrés.

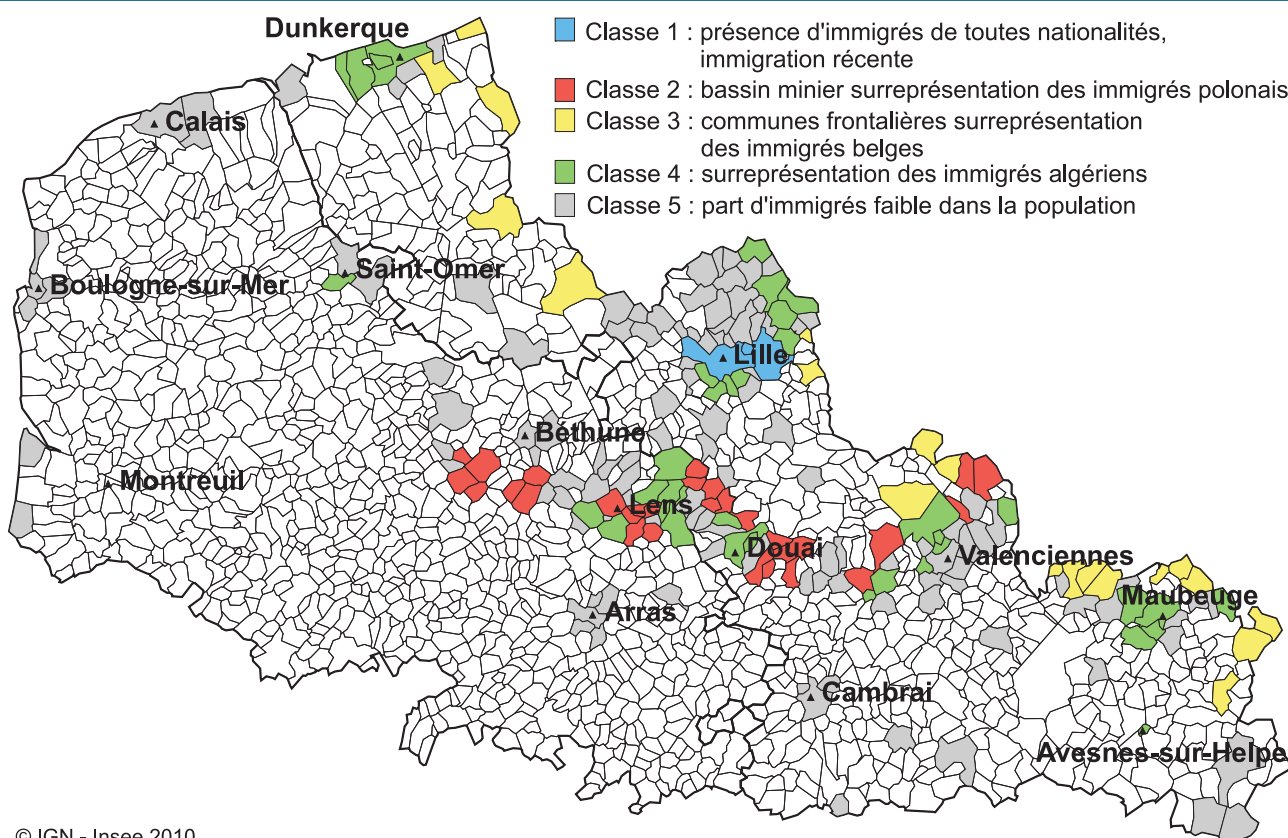
L'arrivée massive de Polonais dans l'entre-deux guerres fait partie intégrante de l'histoire du bassin minier et de la réalité actuelle. De nombreuses communes du bassin minier se caractérisent ainsi par une surreprésentation de cette population (classe 2), aujourd'hui souvent constituée de veufs et veuves, hommes ou femmes au foyer qui n'ont pas eu de scolarité et qui sont logés dans le parc des houillères. Le bassin minier comprend également des communes présentant une forte population originaire d'Algérie, le plus souvent accompagnée de Marocains (classe 4). Ces personnes sont notamment arrivées entre 1962 et 1974 et résident en partie dans des logements sociaux. Une forte part d'entre eux n'a pas bénéficié de scolarité et se retrouve plus souvent que les autres immigrés, chômeurs et hommes ou femmes au foyer.

Beaucoup de communes frontalières avec la Belgique présentent une forte surreprésentation d'immigrés belges et plus faiblement d'immigrés italiens (classe 3). Ils sont plus diplômés que la moyenne des immigrés. La proportion de jeunes immigrés de moins de 14 ans et donc d'élèves y est plus importante, leurs parents ayant

emménagé en France après leur naissance. Ils sont plus souvent propriétaires. On compte plus de personnes seules et de divorcés. Enfin les immigrés arrivés après 1990 et surtout après 1998 y sont davantage représentés. Les choix résidentiels de cette population, en France le long de la frontière, peuvent en partie s'expliquer par des raisons fiscales ou par les activités professionnelles offertes au lieu de résidence.

Il y a enfin le cas des grandes villes comme Lille (classe 1) qui contrairement aux autres, accueillent des populations immigrées issues à la fois des pays d'Europe et du Maghreb mais également des autres pays d'Afrique et du monde en général. Les immigrés avec des diplômes supérieurs au bac sont plus représentés qu'ailleurs, ainsi que les immigrés travaillant dans l'administration et les chômeurs. Ces communes comptent en proportion moins d'immigrés retraités, plus de personnes seules et plus de personnes résidant dans des HLM meublés. Enfin ces communes présentent plus d'immigrés arrivés après 1998 [Carte 3](#).

Carte 3 : COMMUNES DU NORD-PAS-DE-CALAIS SELON LES CARACTÉRISTIQUES DE LEUR POPULATION IMMIGRÉE



© IGN - Insee 2010

Source : recensement de la population 2007, exploitation complémentaire (Insee).

DÉFINITIONS

Immigré : tout immigré n'est pas un étranger et inversement. La qualité d'immigré est intrinsèque à l'individu tandis que celle d'étranger est susceptible de disparaître (avec la naturalisation française). Les deux populations se recoupent en grande partie sans se confondre. Si la population étrangère se fonde sur le critère unique de nationalité, la population immigrée quant à elle se définit en fonction d'un double critère, apprécié à la naissance de l'individu, celui de la nationalité et celui du lieu de naissance : un immigré est un résident sur le territoire français, né de nationalité étrangère dans un pays étranger. Ainsi, la population immigrée n'inclut-elle pas les étrangers nés en France.

Acquisition de la nationalité française : un Français par acquisition est né étranger puis est devenu Français. La législation définit les règles d'acquisition de la nationalité qui ont évolué dans le temps.

Les chômeurs au sens du recensement de la population sont les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle emploi). Selon la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international de travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Les données sont issues de l'**exploitation complémentaire du recensement de la population 2007**. L'exploitation statistique du recensement de la population est réalisée en deux temps : l'exploitation « *principale* » puis l'exploitation « *complémentaire* ». une note méthodologique est consultable sur :
<http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-exploitation.pdf>

Encadré : QU'EST-CE QUE LE P.R.I.P.I. ?

Les Programmes Régionaux d'Intégration des Populations immigrées ont été lancés en 1990 et rendus obligatoires par la loi de programmation pour la Cohésion Sociale du 18 janvier 2005 : « sous l'autorité du représentant de l'Etat, il est élaboré dans chaque région et dans la collectivité territoriale de Corse un programme régional d'intégration des populations immigrées. Ce programme détermine l'ensemble des actions concourant à l'accueil des nouveaux immigrants et à la promotion sociale, culturelle et professionnelle des personnes immigrées ou issues de l'immigration ».

La relance de programmes régionaux d'intégration des populations immigrées - PRIPI - a été annoncée par la circulaire du 7 janvier 2009 relative à la nouvelle politique d'intégration des étrangers en situation régulière.

Le Ministre de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité Nationale et du Développement Solidaire, par circulaire du 28 janvier 2010 relative à la relance de Programme Régionaux d'Intégration des Populations Immigrées, entend donner une impulsion nouvelle à la politique publique d'intégration des migrants en associant les acteurs locaux à l'analyse partagée et territorialisée des situations et des besoins pour l'élaboration d'un plan d'actions pour la région.

La politique d'intégration a connu de fortes évolutions ces dernières années avec la création de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (loi du 25 mars 2009) qui est compétent pour l'accueil des nouveaux arrivants et leur intégration durant les cinq premières années sur le territoire français par la mise en oeuvre du contrat d'accueil et d'intégration.

Les pôles sociaux des services déconcentrés des affaires sociales (DRASS et DDASS) qui suivaient les PRIPI et plans départementaux d'accueil et d'intégration ainsi que les directions régionales de l'Acisé ont, depuis le 1^{er} janvier 2010, intégré respectivement les nouvelles Directions Régionales de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale et les Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Pour en savoir plus

- « Histoire et mémoire des immigrations dans le Nord-Pas-de-Calais, XIX^e-XX^e siècles », Agence nationale pour la cohérence sociale et l'inégalité des chances, Direction régionale Nord-Pas-de-Calais, Direction scientifique : Judith Rainhorn, rapport final, mai 2007.
- « Immigrés, le diplôme, une moindre sécurité face au chômage ? » - Insee - *Pages de profils*, n° 90, février 2011.

Sites Internet :

- @ Données régionales complémentaires à l'étude : cliquez sur la mention « Données complémentaires » dans la colonne de droite du Pages de Profils, n° 9 sur www.insee.fr, dans la partie régionale Nord-Pas-de-Calais.
- @ Exploitation du recensement de la population : <http://www.insee.fr/fr/publics/communication/recensement/particuliers/doc/fiche-exploitation.pdf>
- @ « Atlas des populations immigrées de la région Nord-Pas-de-Calais » - *Dossiers Profils*, n°83, décembre 2006 - http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=19&ref_id=10988